

La prime annuelle de nouvel an de CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN

L'enveloppe que vous découvrez dans votre boîte aux lettres est sans équivoque : « *Pour la première fois chez CCE, une prime exceptionnelle de nouvel an vous sera remise.* »

Les termes « prime » et « exceptionnelle » attirent nécessairement l'attention.

Certes, un client sera bénéficiaire d'un chèque bancaire de 2 850 €.

Tous les autres seront surpris par la générosité du Centre Commercial Européen : ils recevront avec bonheur un chèque achat de 3 €.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)